

Appartenir au groupe AMOPA sur Facebook

Un « groupe secret », nommé AMOPA51, a été créé sur Facebook. Il offre toute garantie de confidentialité puisque ne peuvent accéder à son contenu que les membres de l'AMOPA51 qui y auront été invités par les administrateurs de ce groupe.

Pour cela, il faut parcourir deux étapes :

1 S'inscrire sur Facebook

Accédez à www.facebook.com.

Si le formulaire d'inscription s'affiche, renseignez votre nom, votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone mobile, votre mot de passe, votre date d'anniversaire et votre sexe. Si le formulaire ne s'affiche pas, cliquez sur Inscription, puis remplissez le formulaire.

Cliquez sur Inscription.

Pour achever la création de votre compte, vous devez confirmer votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone mobile.

Vous pouvez fournir des informations supplémentaires (photographie, études, centres d'intérêts, etc.) en « complétant votre profil ». Vous pouvez contrôler la visibilité de ces renseignements personnels par la rubrique « aide » puis « assistance confidentialité ». Il faut que vous puissiez être reconnu (sans risque de confusion avec un homonyme !) sans livrer trop de vous-même.

2 Demander à appartenir au groupe AMPOA51

Alors, si vous me le demandez, en tant qu'administrateur de ce groupe, je vous y inscrirai.

Mon adresse électronique : d-g.roche@orange.fr

Je suis à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Précisions

1. Votre inscription à Facebook, outre l'accès aux informations diffusées pour le groupe AMPOA51, vous permettra, en la prenant pour « amie », d'entrer en relation avec toute autre personne présente sur Facebook.
2. Facebook est un « réseau social » et non une messagerie. Les informations que vous y délivrez sont a priori destinées à un vaste public : vos « amis », voire les « amis » de vos « amis ».
3. Selon la manière dont vous aurez choisi de gérer vos « notifications », vous pourrez être averti par courriel des informations diffusées sur Facebook pouvant vous concerner.